

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P.O. Box 3243

---

AFRICAN UNION HIGH LEVEL IMPLEMENTATION PANEL FOR SUDAN AND SOUTH SUDAN

---

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **RENCONTRE A ADDIS ABÉBA ENTRE LE SOUDAN ET LE SOUDAN DU SUD POUR DISCUTER DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS QU'ILS ONT CONCLUS**

**Addis Abéba, le 19 janvier 2013:** Le Gouvernement du Soudan et le Gouvernement du Soudan du Sud se sont rencontrés à Addis Abéba, du 12 au 19 janvier 2013, pour discuter de la mise en œuvre des Accords qu'ils ont signés. Les discussions, facilitées par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan et le Soudan du Sud, ont porté sur les questions sécuritaires, la mise en place de l'administration d'Abyei, et l'adoption d'une matrice pour faciliter la mise en œuvre de la série d'Accords que les deux Parties ont conclus.

Le Soudan et le Soudan du Sud ont signé et ratifié, l'année dernière, des Accords sur les questions de sécurité aux frontières, les questions économiques, le pétrole, le statut de leurs ressortissants résidant dans l'autre État et la Zone d'Abyei, entre autres.

#### **Problèmes sécuritaires**

Lors de la réunion extraordinaire du Mécanisme conjoint politique et de sécurité (JPSM), présidé par le Groupe de haut niveau, les Parties ont fait des progrès substantiels, et se sont accordées sur trois questions essentielles: une matrice de mise en œuvre détaillée et limitée dans le temps couvrant l'ensemble des questions sécuritaires; une matrice sur le traitement des plaintes et préoccupations relatives aux questions sécuritaires des Parties, que ces dernières ont déjà commencée à utiliser ; et la mise en place rapide de la Zone frontalière démilitarisée et sécurisée (SDBZ).

En particulier, le JPSM est convenu de rendre opérationnelle la Mission conjointe de vérification et de surveillance de la frontière (JBVMM). La réunion a décidé de placer temporairement le siège de la JBVMM à Kadugli, au Soudan, étant entendu qu'un État-major de secteur sera localisé dans chacun des deux pays. Le JPSM est également convenu de demander aux Nations unies d'augmenter le nombre de personnels militaires de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA), qui assurent la sécurité des moniteurs de la JBVMM aux frontières.

Les Parties ont pris des mesures importantes en vue de la démilitarisation de la SDBZ: les deux Parties ont annoncé séparément qu'elles avaient retiré toutes leurs forces vers leur côté de la ligne médiane de la SDBZ. Le JPSM a eu des discussions constructives sur la démilitarisation de la zone dite des 14-mile (une section de la frontière), et reste saisi de la question.

Les mesures ci-dessus représentent un progrès considérable, se situant dans le prolongement des décisions antérieures du JPSM. Le Groupe de haut niveau est convaincu que les Parties mettront en œuvre toutes leurs obligations relatives à la démilitarisation de la SDBZ, et que les deux États, sous la supervision du JPSM, renforceront leur coopération dans le domaine sécuritaire.

### **Administration de la zone d'Abyei**

À la suite des décisions prises par S.E. le Président Omar Hassan Bashir et S.E. le Président Salva Kiir Mayardit, lors de leur sommet des 4 et 5 janvier 2013 à Addis Abéba, le Comité conjoint de surveillance d'Abyei (AJOC) a discuté de la constitution de l'Administration, du Conseil et du Service de Police de la Zone d'Abyei.

La réunion a entériné toutes les nominations pour l'administration de la Zone d'Abyei, telles que proposées par les deux Gouvernements, et est convenue de poursuivre les préparatifs techniques pour l'établissement du Service de Police. Les représentants des deux États se rencontreront en session spéciale à Abyei, le 30 janvier 2013, pour examiner les propositions relatives à la Police. L'AJOC a renvoyé la question de la composition du Conseil aux Présidents respectifs des deux pays, pour orientation.

### **Matrice de mise en œuvre**

Comme demandé par les deux Présidents, le 5 janvier 2013, le Groupe de haut niveau a présenté aux Parties un projet de matrice de mise en œuvre couvrant tout le spectre des activités prévues dans les Accords du 27 septembre 2012. La matrice permettra aux deux États

de surveiller plus effectivement l'état de mise en œuvre de l'ensemble de leurs Accords. Les Parties ont fait des progrès considérables dans l'examen du projet de matrice, et sont parvenues à un accord sur les principales actions et le calendrier requis pour la mise en œuvre effective des termes et conditions des Accords de coopération qu'ils ont conclus. Les Parties devront poursuivre les discussions sur la séquence et le calendrier de l'examen du statut des zones frontalières contestées et revendiquées; la résolution des questions relatives à la société pétrolière SUDAPET; et la question clé de la reprise des exportations de pétrole et des circonstances dans lesquelles elle devrait intervenir.

Le Groupe de haut niveau se félicite des progrès accomplis par les Parties, et est encouragé par l'engagement continu des délégations en vue de la mise en œuvre des Accords de coopération. Le Groupe de haut niveau continuera à interagir avec les Parties, et est convaincu que le Sommet de l'UA, prévu à la fin du mois de janvier, offrira une autre occasion aux deux Présidents de faire de nouveaux progrès dans la résolution des questions en suspens, qui sont essentielles pour l'établissement de relations pacifiques entre les deux États, ainsi que pour leur viabilité et prospérité mutuelles.